



LÉGENDE/LEGEND

	EXISTANT/EXISTING	PROPOSÉ/PROPOSED
AQUEDUC/WATERMAIN	PI	PI
PROTECTION INCENDIE/FIRE PROTECTION	PI	PI
VANNE/VALVE	V	V
BORNE INCENDIE/FIRE HYDRANT	BH	BH
POTEAU INDICATEUR DE VANNE/POST INDICATOR VALVE	PIV	PIV
CHAMBRE DE VANNE/VALVE MANHOLE	CH	CH
ÉGOUT PLUVIAL/STORM SEWER	EP	EP
ÉGOUT SANITAIRE/DOMESTIC SEWER	ES	ES
PUISSARD/CATCH BASIN	PC	PC
PONCEAU/CULVERT	PO	PO
BARRIÈRE/GATE	BA	BA
CLOTURE/FENCE	CL	CL
BAS DE TALUS/DOWNSTREAM SLOPE	BT	BT
PAVAGE/ASPHALT CONCRETE	PA	PA
FOSSÉ/DITCH	FO	FO
HAUT DE TALUS/UPSTREAM SLOPE	HT	HT
OLEODUC/PIPELINE	OL	OL
LIGNE DE HAUBAN/STAY LINE	HL	HL
LIMITE D'OCCUPATION/OCCUPANCY LIMIT	LO	LO
LIGNE ÉLECTRIQUE/AÉRIEN/AERIAL ELECTRIC LINE	LE	LE
CÂBLE AÉRIEN ELECT./AERIAL CABLE ELECT.	CA	CA
CONDUITE DE WELP/WOR CONDUIT	WC	WC
REPÈRE DE NIVELLEMENT/BENCH MARK	RM	RM
ARBRE/TREE	AR	AR
ARBUSTE/SHRUB	AS	AS
BOÎTE DE JONCTION ÉLECTRIQUE/BOX WITH CONNECTION	BJE	BJE
BOÎTE DE JONCTION SYST. SÉCURITÉ/SECURITY JUNCTION BOX	BSJ	BSJ
BOÎTE DE JONCTION ÉLECTRIQUE/TELECOM JUNCTION BOX	BEJ	BEJ
CAMERA/CAMERA	CA	CA
CONDUIT CHAUFFAGE VERTICAL/VERTICAL HEATING PIPE	CHV	CHV
CONDUIT ÉLECTRIQUE VERTICAL/VERTICAL ELECTRIC PIPE	CEV	CEV
FOSSÉ SÉPTIQUE/SEPTIC TANK	FS	FS
HAUBAN/GUY	HA	HA
LAMPADAIRE SIMPLE/LAMPOST STANDARD	LS	LS
LAMPADAIRE DOUBLE/LAMPOST DOUBLE	LD	LD
LAMPADAIRE MULTIPLE/LAMPOST MULTIPLE	LM	LM
PILER/PIER	PI	PI
POTEAU/POLE	PO	PO
BOLLARD/BOLLARD	BO	BO
POTEAU ÉLECTRIQUE/ELECTRIC POLE	PE	PE
FONTAINE À BOIRE/DRINKING FOUNTAIN	FB	FB
REGARD ÉLECTRIQUE/ELECTRIC MANHOLE	RE	RE
REGARD NON-IDENTIFIÉ/MANHOLE UNIDENTIFIED	RN	RN
REGARD RECT. NON-IDENTIFIÉ/RECT. MANHOLE UNIDENTIFIED	RR	RR
REPÈRE DE GAZODUC/GAS PIPE LOCATING	RG	RG
TOUR ANTENNE/ANTENNA	TA	TA
ÉLEVATION DU TERRAIN NATUREL EXISTANT	ET	ET
ARRÊT DE LIGNE/LINE TERMINATION	AL	AL

**LÉGENDE COMPLÉMENTAIRE
ADDITIONAL LEGEND**

ZONE DE SÉCURITÉ MAXIMALE/MAXIMUM SECURITY ZONE	-----
CONDUITE EXISTANTE ABANDONNÉE/EXISTING PIPE ABANDONED	~~~~~
CONDUITE À ABANDONNER/PIPE TO ABANDON	
CONDUITE À DÉMOLIR/PIPE TO DEMOLISH	-X-X-X-
ZONE DES TRAVAUX D'AQUEDUC RÉALISÉS PAR FORAGE WATERMAIN WORK AREA DONE BY DRILLING	■
ZONE DES TRAVAUX D'AQUEDUC RÉALISÉS PAR EXCAVATION WATERMAIN WORK AREA DONE BY EXCAVATION	□
ZONE DES TRAVAUX D'AQUEDUC RÉALISÉS PAR GAINAGE STRUCTURAL WATERMAIN WORK AREA DONE BY STRUCTURAL SHEATHING	▨
BÂTIMENT EXISTANT EXISTING BUILDING	▧

- NOTES:**
- L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES EXISTANTS COMME DÉFINIES OU NON AINSI PLANÉES PAR UNE TRACÉ SPÉCIFIQUE. L'INFORMATION RELATIVE AUX UTILITÉS PUBLIQUES EST BASÉE SUR LES DOCUMENTS DISPONIBLES. ELLE N'EST DONNÉE À L'ENTREPRENEUR QU'À TITRE INDICATIF ET NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉE COMPLÈTE ET EXACTE. COMPRIMER L'EMPLACEMENT DES SERVICES ET DES OUVRAGES SOUTERRAINS EN EFFECTUANT SOUS-SOULEVEMENT DES TRAVAUX.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT SOUTENIR ET PROTÉGER LES CONDUITES D'ÉGOUTS ET D'AQUEDUCS EXISTANTES, LES CÂBLES ET MASSIFS SOUTERRAINS DES UTILITÉS PUBLIQUES, LES POTEAUX ÉLECTRIQUES D'ÉCLAIRAGE, TÉLÉPHONEUX ET DE CAMÉRA DE SURVEILLANCE. L'ENTREPRENEUR SERA TENU RESPONSABLE DES BRS DES OUVRAGES EXISTANTS ET DEVA LE REMPLACER À SES PROPRES RISQUES.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT COORDONNER SES TRAVAUX AVEC CEUX DE TOUS LES AUTRES ENTREPRENEURS, COMPAGNIES OU SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES QUI EXÉCUTENT DES TRAVAUX DE QUALITÉ NATURELLE QUE SE SOIT DURANT LA PÉRIODE D'EXÉCUTION DES TRAVAUX DU PRÉSENT CONTRAT.
 - À TOUTS LES EFFORTS D'UNE CONDUITE PROTÉGÉE CROISE UN SERVICE OU UNE CONDUITE EXISTANTE, UNE TRAVAIL DOIT PRÉALABLEMENT ÊTRE RÉALISÉ POUR CONTRÔLER LE DIAMÈTRE, LA PROFONDEUR ET LE MATÉRIAU DE LA CONDUITE OU SERVICE EXISTANT.
 - TOUTS LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE PÉRIMÈTRE DU CENTRE RÉGIONAL DE RÉCEPTION DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS SELON LES MESURES DE SÉCURITÉ DU SITE.
 - TOUTS LES ACCESSOIRES, VANNES, POTEAUX D'ÉCLAIRAGE, CONDUITES ENLEVÉES DOIVENT ÊTRE REMISE AU PROPRIÉTAIRE DU CAS OÙ LE PROPRIÉTAIRE NE VEUT PAS CONSERVER CES ÉLÉMENTS, LES DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS HORS SITE.
- NOTE:**
- LES TRAVAUX SONT À RÉALISER EN 2 PHASES:
 -PHASE 1: TRAVAUX EN PRIORITÉ
 -PHASE 2: TRAVAUX AUTOUR DU CENTRE RÉGIONAL DE RÉCEPTION (CH. 0+000 À 0+256 ET 1+000 À 1+054)
 -PHASE 2: TRAVAUX ENTRE CH. 8+180 À 8+420
 -PHASE 2: TOUS LES AUTRES TRAVAUX QUI NE FONT PAS PARTIE DE LA PHASE 1.
- NOTE:**
- WORK HAS TO BE CARRIED OUT IN 2 PHASES:
 -PHASE 1: HIGH PRIORITY WORKS
 -DRAWING PLAN 01 : WORKS AROUND THE REGIONAL RECEPTION CENTRE (CH. 0+000 TO 0+256 AND 1+000 TO 1+054)
 -DRAWING PLAN 02 : WORKS TO BE DONE BETWEEN CH. 8+180 TO CH. 8+420
 -PHASE 2 : COMPRISED OF ALL THE REMAINING WORKS NOT INCLUDED IN PHASE 1.

Revisions	Revisions	Date
01	POUR ADDENDA / FOR ADDENDA	13-07-26
02	POUR SOUMISSION / FOR TENDER	13-04-23

A	no. de détail	
B	no. de feuille - où détail	
C	no. de feuille - où détail	

Projet: ÉTABLISSEMENT SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
 SAINTE-ANNE-DES-PLAINES ESTABLISHMENT
 244, Montée Gagnon
 Sainte-Anne-des-Plaines, Qc., J0N 1H0

RÉHABILITATION ET REMPLACEMENT
 DE CONDUITES D'AQUEDUC
 REHABILITATION AND REPLACEMENT
 OF WATER MAINS

Dessin: GÉNIE CIVIL
 CIVIL ENGINEERING
 ÉTABLISSEMENT ARCHAMBAULT
 FORAGE DIRECTIONNEL,
 GAINAGE ET REMPLACEMENT
 DE CONDUITES D'AQUEDUC (PHASE II)
 ARCHAMBAULT ESTABLISHMENT
 DIRECTIONAL DRILLING,
 STRUCTURAL SHEATHING AND
 WATER MAINS REPLACEMENT

Conçu par: Loufif Bentilala, Ing. et Serge Alarie, Ing. 2015/02/16
 Dessiné par: Akl Mokhtar, tech. sr 2015/02/16
 Approuvé par: Serge Alarie, Ing. 2015/02/16

Submission: Gestionnaire de projet IPSC
 Rima Raad, Ing.
 No de projet: R_066564_001
 No de dossier: 342-4203

No de plan ou dessin: R_066564_001-CN-CED
 No de feuille: C02/04